

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-486655

ND: 328 72.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	8564	Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LAHLOU ABDELHAMID			
Date de naissance : 17/10/71/68			
Adresse : 39, Av des pléiades, l'Ermitage CASA			
Tél. : 06 61 42 82 79 Total des frais engagés			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 10/08/2020			
Nom et prénom du malade : Affection à RC			
Age: 50			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa, Signature de l'adhérent(e) :  Le : 10/08/2020

Le : 10/08/2020

Signature de l'adhérent(e) : 



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/02/2002	Réal. Cact	Ca		INP : [REDACTED] Pr. Med. [REDACTED] Cabinet ORL de Diag. et de Soins O.D.F. All. F.A. 211, Bt. Anatole France, 94400 Villejuif Tel : 01 47 20 20 20 - Fax : 01 47 37 53 53

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

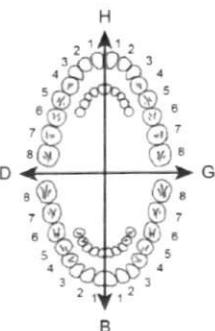
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
10/02/2002 Dr. D. Dr. D. Dr. D. Dr. D.	10/02/2002	IRP cervical	2400 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

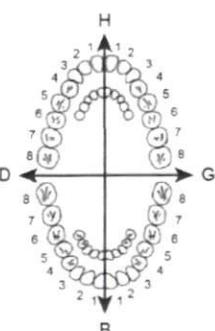
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAQUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

Nº Admission : 20002403 Nº Facture : 20002357 Date facturati 11/02/2020

Nom et prénom du patient : Mr LAHLOU ABDELHAMID

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
IRM CERVICALE	1.00	2 400.00	2 400.00
		Sous-Total	<b>2 400.00 DH</b>

arrêtée la présente facture à la somme de :

**Deux mille quatre cents dirhams** **Total** : **2 400.00DH**

Adhérent : LAHLOU Part organisme : 0.00 DH  
Mle : 8564 Part patient : 2400.00 DH  
PC N° : 123



code  
AL FARABI

## RADIO

# مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفراغي CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 0522 47 20 20 /47 30 30 FAX :0522 20 18 85

## RADIO

Mr, Melle, Mme .....  
Renseignements cliniques

Renseignements cliniques :

Nécessite la radiographie suivante :

- Rx POUMON
  - Rx PANORAMIQUE
  - BLONDEAU SCANNER
  - I. R. M. (T1, T1 Gadolinium, T2)
  - Rx COLONNE CERVICALE (Face/Pro)
  - ECHOGRAPHIE .....
  - T. D. M. .....



Pr. Med. A. LIESSISSEN  
O.R. Diagnostic et Explorations  
Le 10/05/2018  
Dr. Brahim Boudjedra - Casablanca  
D.S. 01373318

Le 10/08/2000

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 11 Février 2020

**PR. MED HESSISSEN**

**MR. LAHLOU ABDELHAMID**

### **COMPTE RENDU**

#### **IRM CERVICALE :**

Examen réalisé en T1 et T2 coupes sagittales (films 1 et 2), écho de gradient coupes axiales passant par les niveaux C3-C4 à C7-D1 (film 3).

- Les différents corps vertébraux montrent un signal normal, homogène en T1 et en T2.
- Les disques sont en hyposignal T2, de hauteur discrètement diminuée en C4-C5 et C5-C6, ainsi qu'en C6-C7.
- En C3-C4, il existe une hernie discale médiane et latérale symétrique.
- En C4-C5, le disque est également le siège d'une petite hernie disco-ostéophytique médiane et latérale prédominant à droite.
- Le disque C5-C6 montre une hernie de taille plus notable, de type disco-ostéophytique médiane et latérale prédominant nettement à gauche et refoulant la face antérieure de la moelle.
- En C6-C7, on note une hernie disco-ostéophytique modérée médiane et latérale symétrique.
- En C7-D1, il existe une discrète hernie discale latérale gauche.
- La moelle montre par ailleurs un signal homogène.
- Les espaces périmédullaires sont présents.

#### **Conclusion :**

Hernies disco-ostéophytiques intéressant principalement l'étage C5-C6 médiane et latérale gauche, plus limitées, médianes symétriques en C3-C4 et C6-C7.

**PR BENNANI-SMIRES**

